

GLCT GRAND GENEVE

SAISINE DU FORUM D'AGGLOMERATION Démarche logement et parcours résidentiels dans le Grand Genève

La thématique abordée

Modalités de mise en œuvre des orientations politiques transfrontalières en matière de logement.

Objet de la Saisine

Dans le cadre de sa feuille de route *Métropolisation, équilibres territoriaux et leviers d'action* le Groupement local de coopération transfrontalière Grand Genève (GLCT) a lancé en septembre 2025 une démarche sur la thématique du logement dans la région transfrontalière.

L'étude « *Production de logements et parcours résidentiels dans le Grand Genève* » doit identifier de nouvelles pistes de coopération transfrontalière dans ce domaine vital qu'est l'habitat. En se basant sur un diagnostic transfrontalier et à l'échelle des territoires, elle identifie les données de base et indicateurs de suivi pertinents pour proposer des orientations d'action communes. Construites en concertation avec les acteurs publics et privés du logement, puis priorisées lors d'un Séminaire politique le 9 décembre 2025, ces orientations devront permettre de rédiger une *stratégie commune sur le logement et l'habitat*, laquelle sera soumise à la validation du GLCT en 2026.

Constatant l'importance d'associer la société civile aux réflexions en cours, le GLCT sollicite le Forum d'agglomération du Grand Genève afin de l'accompagner dans la phase de formalisation d'une telle stratégie.

L'organisation de la démarche

Le Forum est amené à accompagner les instances du GLCT dans l'élaboration et la formalisation de la *stratégie logement et habitat du Grand Genève*.

Les orientations issues de l'étude et du séminaire politique serviront de base de travail.

Le Forum d'agglomération est appelé à nommer une Commission adhoc qui s'organisera de la façon habituelle. Celle-ci désignera en son sein des délégués qu'elle accompagnera et soutiendra. Elle comprendra autant que faire se peut, des parties prenantes concernées par la question du logement : employeurs, riverains, etc., membres de ses trois collèges. Pour garantir la légitimité de la démarche et la qualité des échanges, elle délèguera en priorité ses membres actifs dans les domaines de la construction, du logement et de l'habitat (Annexe), dont certains ont déjà été associés aux ateliers regroupant acteurs privés et associatifs qui ont nourri la démarche.

L'accompagnement du Forum d'agglomération se matérialisera par l'organisation de 2 à 3 séances de travail entre les mois de fin février et juillet 2026. Ces séances réuniront les équipes techniques des porteurs de la démarche, soit le Canton de Genève, le Pôle métropolitain du Genevois français et Région de Nyon, ainsi que la délégation de la Commission adhoc du Forum.

Les apports de la commission sont attendus en particulier sur les modalités de mise en œuvre des outils et pistes d'action transfrontalières en matière de logement identifiées lors du séminaire politique du 9 décembre. En fonction des demandes politiques formulées lors de ce séminaire, des démarches pilotes pourraient être envisagées pour initier la mise en œuvre de la stratégie. Le cas

échéant, la délégation de la Commission adhoc, avec son appui, pourra être mobilisée pour aider les instances techniques à identifier de potentiels sites ou projets, ainsi que les porteurs et parties prenantes à associer.

Le pilotage sera assuré par les instances politiques du GLCT Grand Genève : en particulier le GTT aménagement (suivi politique) et l'Assemblée du GLCT (validation).

Les attendus

Les livrables attendus de la part du Forum d'agglomération sont :

- Au long de la démarche : des échanges et recommandations à intégrer à la stratégie logement et habitat du Grand Genève, qui sera en cours de formalisation ;
- En fin de démarche : le Forum d'agglomération rédigera une prise de position sur la question du logement dans le bassin transfrontalier. Cette prise de position figurera en annexe de la *stratégie logement et habitat*.

Il est entendu que le GLCT vise une adoption de sa *stratégie logement et habitat* au plus tard à l'été 2026 (a priori assemblée du 2 juillet, à confirmer).

Le délai de traitement envisagé

Le démarrage de la saisine est à prévoir dès fin février 2026. Elle se poursuivra jusqu'à juin 2026.



N° : proposition associée à la saisine N°4S02 « Logement et parcours résidentiels »

Date de l'Assemblée : 27 janvier 2026

AUTOSAISINE

COHESION SOCIALE – VOLET HABITAT

La thématique abordée

Un objectif de Cohésion sociale pour le Grand Genève, décliné en plusieurs volets complémentaires : environnement, santé, habitat, mobilité, équipements et services, culture, ...

Le proposition d'autosaisine a été associée à la saisine sur le Logement et les parcours résidentiels pour son volet Habitat

Objet de l'autosaisine

Afin de mener à bien sa transition urbaine et territoriale, le Grand-Genève doit se doter d'une stratégie de Cohésion sociale. Cette stratégie permettrait en toute cohérence de répondre aux objectifs 8 « entretenir les conditions d'épanouissement de toute la population » et 9 « Assurer des conditions d'équité et d'inclusion de tous les habitants du GG » de la Charte du Grand Genève en Transition.

Il s'agit de transformer l'essai entamé par la commission Cohésion sociale du Forum en 2017, en contextualisant sa démarche et en complétant les domaines traités : cela peut se faire avec une ou plusieurs commissions, qui seraient alors complémentaires. La réflexion porterait sur la qualité environnementale, la couverture des territoires en termes de santé, la mobilité accessible à tous, une stratégie foncière adaptée à l'évolution démographique, des logements suffisants tant en quantité qu'en qualité, des équipements publics pour tous, un accès facilité à la culture, ...

La Cohésion sociale est un fondement pour une société à la fois plurielle et équilibrée à l'échelle de l'agglomération du Grand Genève. C'est un facteur de stabilisation pour notre société.

Les axes de questionnement

Comment accueillir une nouvelle population sur l'ensemble des territoires du Grand Genève, avec un niveau d'équipements et de services à la hauteur ?

A quel degré d'homogénéisation pouvons nous faire accéder des territoires aussi divers ?

Comment faire jouer les complémentarités entre France et Suisse, entre centre et périphérie, entre secteurs denses et non denses, entre urbanité et ruralité ?

Doit on définir l'habitat par la mobilité ou l'inverse ?

La frontière peut-elle jouer un rôle fédérateur ?

Quel impact les désordres géopolitiques actuels peuvent-ils avoir sur le territoire du Grand Genève et quelles réponses prévoir ?

Les attendus

Un rapport au GLCT, synthèse des travaux de la (ou des) commission(s)

Une sensibilisation des décideurs sur l'ensemble des territoires du Grand Genève

Des décisions et des actions concrètes et efficaces sur la Cohésion sociale au Grand Genève d'ici 2050

Le délai de traitement envisagé

Le délai à prévoir est de 1 an et demi, avec une ou plusieurs commissions et une synthèse des travaux.

La (ou les) commission(s) ad hoc devront rendre leur rapport dans ce délai, après quoi une évaluation de son (ou leur) travail sera effectuée par les instances du Forum.

L'organisation de la réflexion

- Démarche transversale aux 3 collèges du Forum d'agglomération : économique, environnemental et social-culturel.
 - Audition de représentants institutionnels, associatifs et culturels des trois composantes géographiques du Grand Genève, sur les composantes répertoriées de la Cohésion sociale.
 - Réflexion à mener en lien également avec les universitaires et les professionnels des différents domaines traités.
-

Le 27 octobre 2025, Bernard LENSEL